Modèle de texte de spécification pour le béton prêt à

l'emploi certifié durable béton prêt à l'emploi

Le béton prêt à l'emploi utilisé pour ce projet doit provenir d'une centrale à béton qui possède un certificat CSC (ou équivalent). CSC est l'acronyme de Concrete Sustainability Council. Le CSC a créé un cadre qui peut être utilisé par les centrales à béton pour valoriser leur responsabilité sociale d'entreprise et leurs efforts en matière d'approvisionnement durable par le biais d'un audit externe indépendant.

Un certificat CSC-XXX ou supérieur est requis pour ce projet.

(XXX = bronze, argent, or ou platine)

L'entrepreneur présentera au client le certificat CSC valide du fournisseur de béton avant le début des livraisons de béton. Une liste des centrales à béton certifiées peut être consultée en ligne.

CSC - exigences essentielles pour déterminer l'équivalence

* La certification CSC couvre divers critères de durabilité de ses propres activités, y compris divers aspects sociaux, économiques et environnementaux considérés dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises.
* En outre, les principaux fournisseurs de matières premières (ciment et granulats) sont également inclus dans l'évaluation.
* La livraison du béton par camion-malaxeur sur le chantier fait également partie du champ d'application.
* L'évaluation de la mesure dans laquelle les producteurs respectent les critères imposés repose sur un audit externe réalisé par une tierce partie indépendante, elle-même accréditée conformément aux normes ISO 17021 et/ou ISO 17065.

Exigences supplémentaires

1. Béton ayant un impact limité sur le CO2 (uniquement pour le CSC argent ou supérieur)

Un niveau de réduction de CO2 YYY (selon le module CO2 du CSC ou équivalent) ou plus élevé est requis pour ce projet.

(YYY = 2 étoiles, 3 étoiles ou 4 étoiles)

Le module CO2  est un module volontaire et complémentaire au certificat de béton du CSC. Il a pour but de créer de la transparence en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production de béton et de classer et d'étiqueter le béton réduit en CO2 dans des classes de réduction de CO2.

Le tableau ci-dessous montre le niveau de réduction en fonction du nombre d'étoiles.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Classe de réduction du CO2  | Nombre d'étoiles | Impact de la réduction CO2-éq |
| 1 | Pas d’application | Pas d’application |
| 2 | \*\* | -40% |
| 3 | \*\*\* | -50% |
| 4 | \*\*\*\* | -60% |

2. Béton avec un contenu minimum de matériau recyclé (uniquement pour le CSC argent ou supérieur)

Un module R ZZZ (selon le module R du CSC ou équivalent) ou plus est requis pour ce projet.

(ZZZ = 1 étoile, 2 étoiles, 3 étoiles ou 4 étoiles)

Le module R est un module volontaire et complémentaire au certificat de béton du CSC. Il a pour but de rendre transparente l'utilisation de matériau R (granulats recyclés, granulats secondaires ou granulats récupérés) dans le béton et de classer et d'étiqueter les bétons contenant des matériaux R dans des classes R.

Le tableau ci-dessous indique la teneur minimale en matériaux R par niveau.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Classe R  | Nombre d'étoiles | Teneur minimale en matériau R |
| 1 | \* | 10% |
| 2 | \*\* | 20% |
| 3 | \*\*\* | 40% |
| 4 | \*\*\*\* | 80% |

Exemple

Ce projet nécessite un certificat CSC de niveau argent (ou supérieur) pour le béton prêt à l'emploi, avec une exigence supplémentaire de réduction de CO2 de classe 3 et de classe R 2.